

# COUPON DE RÉSERVATION SAISON 2018/2019

## COURS PARTICULIERS • Vacances ou Hors Vacances

Renseignements Internet : [www.esfsemnoz.com](http://www.esfsemnoz.com) ou 04 50 01 40 05

### 1 coupon = 1 réservation

Si plusieurs enfants,  
niveau homogène

1/ ELEVE : Nom : .....

Prénom : ..... Age : ..... ans

2/ PARENTS : Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail : ..... Tél. portable : .....

### LEÇONS PARTICULIÈRES

Dates de cours souhaitées : .....

Horaires souhaités : • 1<sup>er</sup> choix : .....

• 2<sup>ème</sup> choix : .....

Type de cours particuliers :  1h     1h30 (11h ou 11h30)     2h

#### ATTENTION :

supplément suivant le temps de cours et le nombre d'élèves  
(merci de consulter les tarifs sur [www.esfsemnoz.com](http://www.esfsemnoz.com)) :

Skieur(s) :                    • 1h : ..... Personne(s) X 15 € = ..... €

Supplémentaire(s) • 1h30 : ..... Personne(s) X 18 € = ..... €

• 2h : ..... Personne(s) X 20 € = ..... €

#### (Niveau homogène et âge égal)

Discipline pratiquée :  Ski Alpin     Snowboard     Skating ou ski de fond

Moniteur souhaité : .....

### NIVEAU ACTUEL

### RÈGLEMENT

Règlement à joindre au coupon (encaissé 3 jours avant le début des cours)

A retourner à l'ESF Semnoz – BP8 – 74001 ANNECY CEDEX

**Merci d'envoyer avec votre réservation une enveloppe timbrée  
à votre nom, prénom et adresse pour le retour de confirmation**

**MONTANT TOTAL :** .....€

Vérifiez le montant total suivant la période de cours sur [www.esfsemnoz.com](http://www.esfsemnoz.com)

Chèque     Chèques Vacances     Espèce

Carte Bancaire : j'autorise l'ESF à prélever le montant ci-dessus.

N° \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_    Exp : \_\_ / \_\_    Crypto : \_\_\_\_

Votre signature entend l'acceptation des conditions figurants au verso.

Fait à .....

Le .....

Signature

#### Réservé ESF

Reçu le .....

Détail paiement : .....  Inscrit     Confirmé

VAD saisie le : .....

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE À DISTANCE

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT DU SKI ET AUTRES DISCIPLINES DE GLISSE DES MONITEURS DE L'E.S.F.

ESF SEMNOZ - Adresse : BP8 - 74001 ANNECY CEDEX

Téléphone : 04 50 01 40 05 - Email : [infos@esfsemnoz.com](mailto:infos@esfsemnoz.com)

Via notre site, par téléphone ou par tout autre moyen de communication à distance vous pouvez dès à présent vous inscrire aux prestations dispensées par les moniteurs de l'E.S.F. ANNECY SEMNOZ.

Pour les ventes en ligne via notre site, il vous suffit de suivre les modalités d'inscriptions en ligne et votre commande sera transmise électroniquement à l'E.S.F. SEMNOZ.

Pour les autres modes de vente à distance, veuillez-vous rapprocher de l'E.S.F. SEMNOZ. L'inscription à des prestations de l'E.S.F. SEMNOZ implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales.

### ARTICLE I – PRESTATIONS

Tous les moniteurs de l'E.S.F. SEMNOZ ont suivi une formation validée par l'Etat et leurs méthodes d'enseignement sont reconnues sur un plan national et international.

Les prestations sont dispensées individuellement ou par groupe. Le bon déroulement des cours suppose une homogénéité du niveau des skieurs. Compte tenu de l'impossibilité matérielle pour les moniteurs de l'E.S.F. SEMNOZ de vérifier le niveau de chaque élève, préalablement à son inscription, ce dernier est responsable du choix du niveau technique qu'il a sélectionné en fonction de la grille établie par l'E.S.F. SEMNOZ.

En conséquence, l'E.S.F. SEMNOZ se réserve la possibilité de réintégrer dans un groupe plus adapté à son niveau un skieur dont le niveau ne correspondrait pas à sa déclaration et ce sous réserve des capacités des autres groupes. Le skieur ne pourra réclamer aucun remboursement ou aucune indemnité de ce fait dû à sa seule déclaration.

L'apprentissage du ski se déroule dans un environnement spécifique au caractère aléatoire. Sa pratique impose donc à l'élève de veiller personnellement à sa propre sécurité et à celle des tiers. La responsabilité du moniteur se limite à une obligation de moyens. Il appartient à l'élève de respecter les consignes du moniteur. L'élève est seul responsable de son matériel.

L'E.S.F. SEMNOZ n'est pas responsable des accidents causés par les skieurs qui participent au cours.

### ARTICLE II – ASSURANCE

L'ESF souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle qui couvre les moniteurs dans l'exercice de leur fonction contre dommage à un tiers ainsi que les pratiquants pendant le temps où ils sont sous l'autorité de l'ESF et du moniteur.

Le client et/ou l'élève est seul responsable de son matériel. Les moniteurs ne pourront être tenus responsables des préjudices causés par ce matériel ou en cas de vol ou de détérioration de celui-ci.

### ARTICLE III – TARIFS / INSCRIPTION / PAIEMENT

3.1 : Tarifs

Les tarifs de l'E.S.F. SEMNOZ sont présentés sur le site de vente en ligne, accessible depuis le site spécifique de l'E.S.F. SEMNOZ.

Les prix indiqués comprennent la prestation d'enseignement dispensée par un moniteur de l'E.S.F. SEMNOZ à l'exclusion de toute autre prestation (assurance, remontées mécaniques, hébergement, etc), sauf cas particulier. En conséquence, l'élève devra, préalablement à l'heure prévue au cours, se munir d'un forfait pour l'accès aux Remontées Mécaniques et, selon son choix, d'une assurance qui devra le couvrir contre les risques inhérents à une pratique sportive en milieu montagnard (responsabilité civile, secours, etc).

3.2 : Modalités d'inscription et de paiement

3.2.1 : Pour les ventes en ligne faites via notre site : Vous devez renseigner la procédure de réservation figurant sur ce site.

Avec le paiement en ligne votre réservation sera transmise à l'E.S.F. SEMNOZ. Il vous sera immédiatement accusé réception de votre commande par message électronique. Le paiement est intégral au moment de l'expédition de votre réservation via le site de vente en ligne de l'E.S.F. SEMNOZ. Ce paiement manifeste la conclusion du contrat. Il est confirmé par l'envoi d'un courriel. Un moyen unique d'inscription et de paiement est à votre disposition : Envoi via Internet de votre réservation et du virement bancaire à l'E.S.F. SEMNOZ par l'intermédiaire de Paybox (la banque électronique du Crédit Agricole : paiement sécurisé certifié et garanti par l'établissement bancaire). L'E.S.F. SEMNOZ assure la seule disponibilité des cours proposés au moment de la conclusion du contrat. Les prestations sont réservées pour des dates fermes. De ce fait, le délai de rétractation de 7 jours pour les ventes à distance prévu par l'Article L121-20 du Code de la Consommation n'est pas applicable en vertu de l'Article L121-20-4 du même code.

3.2.2 : Pour les autres modes de vente à distance : L'inscription se fait par l'envoi d'un bulletin de réservation accompagné du règlement intégral, par chèque, chèques vacances, etc, à

l'E.S.F. SEMNOZ. L'E.S.F. SEMNOZ assure la seule disponibilité des cours proposés au moment de la réception du bulletin de réservation dans nos locaux. Le paiement manifeste la conclusion du contrat.

Les prestations sont réservées pour des dates fermes. De ce fait, le délai de rétractation de 7 jours pour les ventes à distance prévu par l'Article L121-20 du Code de la Consommation n'est pas applicable en vertu de l'Article L121-20-4 du même code.

**ARTICLE IV – DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES MEDAILLES**  
Valable uniquement en cas d'achat d'un TOUT COMPRIS : Cours de ski + médaille. Si vous avez procédé à l'achat d'un TOUT COMPRIS (cours de ski + médaille) et que vous ne souhaitez pas recevoir de médaille : la demande de remboursement doit être faite avant la fin du dernier cours directement au bureau de l'ESF SEMNOZ. Celle-ci sera remboursée aux prix d'achat par l'ESF SEMNOZ. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible.

### ARTICLE V – ANNULATION, INTERRUPTION DU FAIT DU CLIENT OU DEMANDE DE MODIFICATION DE COURS

Les réservations de cours particuliers (à l'unité ou série de cours) ainsi que les Tickets Découverte sont fermes et ces cours ne peuvent être annulés, reportés ou remboursés.

Concernant les cours collectifs à dates imposées ou collectifs semaine, les conditions suivantes s'appliquent :

- annulation + de 61 jours avant le début des cours = aucun frais
- annulation entre 60 jours et 31 jours avant le début des cours = 10% de la valeur réservée retenue
- annulation entre 30 jours et 21 jours avant le début des cours = 20% de la valeur réservée retenue
- annulation entre 20 jours et 11 jours avant le début des cours = 40% de la valeur réservée retenue
- annulation entre 10 jours et 6 jours avant le début des cours = 50% de la valeur réservée retenue
- annulation dans les 5 jours avant le début des cours = 100% de la valeur réservée retenue

Une facture peut vous être envoyée pour remboursement par votre assurance.

Aucune assurance n'est intégrée au montant des cours réservés.

Ces demandes doivent être faites auprès de l'ESF par mail : [infos@esfsemnoz.com](mailto:infos@esfsemnoz.com) ou par courrier (cachet de la poste faisant foi) : ESF SEMNOZ - BP8 - 74001 Annecy Cedex

Demande de modification de cours (changement de dates, niveaux ou horaires) :

Pour les réservations faites par le biais de la Vente en Ligne : Toute demande de modification de réservation après validation ne pourra se faire. Cette réservation devra être annulée, entraînant les pénalités nommées ci-dessus, et une nouvelle réservation devra être faite par le client.

Pour les autres modes de réservation (sur place, par courrier ou par téléphone) : Toute modification de réservation après confirmation sera facturée au même titre qu'une demande d'annulation de cours collectifs (les cours particuliers et tickets découverte ne peuvent être modifiés, annulés ou reportés).

### ARTICLE VI – ANNULATION / INTERRUPTION / EXCLUSION DU FAIT DE L'ESF

En cas d'absence du client au départ du cours, le prix de celui-ci ne sera pas remboursé et le cours ne sera pas échangé contre un autre cours.

Aucun remboursement ne sera effectué quand l'annulation sera provoquée par un cas de force majeure. Constituent notamment un cas de force majeure : la fermeture des pistes ou remontées mécaniques, les conditions météorologiques rendant dangereux l'accès du groupe sur les lieux de la pratique.

L'E.S.F. SEMNOZ se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement est de nature à troubler le déroulement de l'enseignement. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement.

### ARTICLE VII – REGLEMENT DES LITIGES

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'exécution du contrat. Si aucun accord amiable ne pouvait intervenir, tous les litiges relatifs à la validité, à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention seront régis exclusivement par les règles du droit français. Toutes les contestations, de quelque nature qu'elles soient, relèveront de la compétence des juridictions civiles et commerciales françaises, y compris statuant en matière de référé.



**esf** ÉCOLE DU SKI FRANÇAIS  
*Pour le plaisir*